

**BILAN ANNUEL 2025**

# Tribunal administratif de Nantes



**Christophe HERVOUET**  
Président du tribunal  
administratif de Nantes

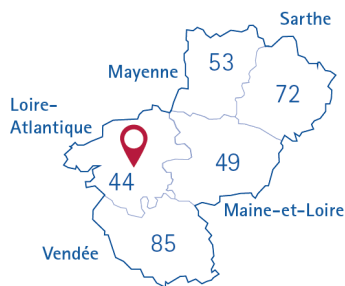
**J**ugeant les affaires provenant du territoire des Pays de la Loire, le tribunal administratif a aussi deux compétences nationales relatives aux refus de visa d'entrée sur le territoire français et aux refus de naturalisation. Il a enregistré un peu plus de 23 000 affaires en 2025 (13 % de plus qu'en 2024), dont plus de 12 000 consistaient en des recours contre des refus de visa d'entrée sur le territoire français ou des refus de naturalisation.

Les moyens supplémentaires accordés, les adaptations de l'organisation et l'engagement sans faille de la communauté juridictionnelle - magistrates et magistrats, agentes et agents de greffe, aides à la décision - ont permis au tribunal de rendre 18 378 décisions. Et ce en donnant la priorité, d'une part, aux affaires les plus anciennes, et, d'autre part, à celles les plus urgentes que sont la plupart des 4 211 référés urgents (en augmentation de 26 % par rapport à 2024).

En outre, des médiations plus nombreuses ont été proposées, notamment dans des affaires de permis de construire ou de responsabilité des personnes publiques, qui ont conduit à l'engagement de 68 nouvelles procédures (43 en 2024), 53 s'étant achevées dans l'année avec un taux d'accord de 50 %.

Par ailleurs, les services du tribunal ont répondu avec célérité aux attentes des collectivités territoriales présentant des référés préalablement à des travaux publics, démontrant ainsi leur grande réactivité. De surcroît, 264 commissions d'enquêtes publiques ou commissaires enquêteurs ont été désignés.

Enfin, le tribunal a poursuivi le dialogue avec le barreau de Nantes et développé ses relations avec celui d'Angers. Il a, en outre, été présent dans plusieurs colloques et rencontres et a poursuivi sa mission de formation des commissaires enquêteurs et de dialogue avec leur compagnie.



**Effectifs de la juridiction :**

**144**

personnes dont :

**64**

magistrates  
et magistrats

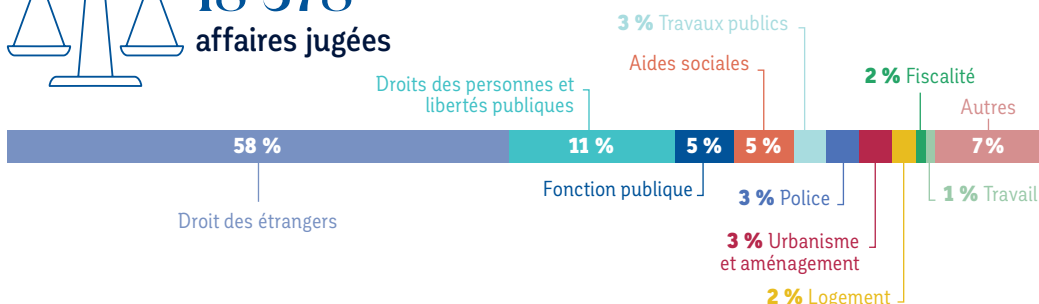
**80**

agentes et agents de greffe  
et aides à la décision

# 2025 en chiffres



**18 378**  
affaires jugées



**Aides sociales** : aides financières aux personnes (RSA), aux familles, à l'enfance, aux personnes handicapées ou âgées, aides médicales d'État, etc.

**Droit des étrangers** : titres et visas de séjour, titres de travail, expulsions, extraditions, etc.

**Droits des personnes et libertés publiques** : garantie des libertés publiques et des droits fondamentaux, naturalisations, etc.

**Fiscalité** : impôts locaux, impôt sur le revenu, TVA, etc.

**Fonction publique** : relations des fonctionnaires et des agents publics avec leur employeur

**Logement** : aides financières au logement, droit au logement opposable, organismes d'HLM, etc.

**Police** : mesures pour faire respecter la sécurité, la salubrité et l'ordre public (permis de conduire, débits de boisson, déchets, stationnement, immeubles insalubres, etc.)

**Travail** : licenciements des travailleurs protégés, instances représentatives du personnel, plans de sauvegarde de l'emploi, etc.

**Travaux publics** : dommages sur le domaine public ou causés par les ouvrages publics (routes, bâtiments, lignes de transports, etc.)

**Urbanisme et aménagement** : permis de construire, droit de préemption, aménagement commercial, plans locaux d'urbanisme, etc.



**4 211**

affaires jugées en urgence (référés)

➤ 24 % par rapport à 2024



**23 114**

affaires enregistrées

➤ 13 % par rapport à 2024



**1 an 2 mois et 15 jours**

de délai moyen de jugement

➤ 3 jours par rapport à 2024



**77 %**

des décisions du tribunal ont été confirmées en appel



**68**

médiations engagées

47 % de taux de réussite